

Effets scolaires 2018-2019

4^e année



L'école achète le matériel scolaire obligatoire et le distribue à votre enfant dès la rentrée. Les frais aux parents serviront à payer:

Cahier de français – Rafale	17,00\$
Cahier ou fiches reproductibles Caméléon	16,50\$
Cahier d'anglais - Tag	16,50\$
Univers social - Panache	16,50\$
Agenda	7,00\$
Montant total à payer à l'école	73.50\$

FRAIS MATÉRIEL SCOLAIRE – 4^e année

Les frais aux parents sont payables dès la rentrée scolaire.

Nom de l'enfant : _____ Classe : _____

- J'ai joint le montant de 73.50\$:
- Argent comptant (montant exact seulement)
- Chèque (au nom de l'école Ste-Bibiane)

Signature du parent : _____